



Transocean Ltd., Steinhausen (NYSE: RIG) (SIX: RIGN)

Le 22 avril 2013

Communication conformément aux exigences réglementaires

Le 15 mai 2009, lors de l'assemblée générale ordinaire de Transocean Ltd., Steinhausen ("Transocean"), les actionnaires ont approuvé un programme de rachat d'actions en vue d'une réduction du capital-actions et ont autorisé le conseil d'administration à racheter les actions jusqu'à un prix total de 3.5 milliards ("Programme de Rachat d'Actions"). L'approbation du Programme de Rachat d'Actions par les actionnaires est illimitée dans le temps.

Après l'inscription des actions de Transocean à la SIX Swiss Exchange le 20 avril 2010, les rachats d'actions dans le cadre du Programme de Rachat d'Actions ont été soumis aux exigences réglementaires suisses. Selon les règles applicables, Transocean est tenue, après l'expiration d'une période initiale de 3 ans, de demander une nouvelle autorisation aux autorités compétentes, afin de continuer les rachats d'actions dans le cadre du Programme de Rachat d'Actions approuvé par les actionnaires. La période initiale de 3 ans a expiré le 20 avril 2013. Transocean a effectué les démarches nécessaires et a déjà obtenu l'autorisation de principe de la part de la Commission des OPA. Transocean effectuera en temps utile toutes les démarches administratives supplémentaires, en particulier la procédure d'annonce devant la Commission des OPA. Ensuite, Transocean publiera l'annonce de rachat nécessaire et, au même moment, la Commission des OPA publiera l'autorisation de principe.

En conformité avec les exigences réglementaires applicables, Transocean annonce par la présente qu'elle a jusqu'à ce jour racheté 2'863'267 actions dans le cadre du Programme de Rachat d'Actions. Depuis le 6 mai 2010, Transocean n'a plus racheté la moindre action dans le cadre du Programme de Rachat d'Actions.

En cas de nouveaux rachats d'actions, Transocean décidera du montant et du moment en fonction des besoins courants en capital, du cours de l'action de Transocean, des aspects légaux et fiscaux, de la génération de cash flow, du rapport entre le carnet de commandes et les fonds étrangers, de la situation générale du marché, ainsi que d'autres facteurs. Transocean a l'intention de financer les Rachats d'Actions au moyen du cash provenant de l'activité opérationnelle. Transocean se réserve toutefois la possibilité, en lieu et place de la solution précitée, de garder le cash, de réduire les fonds étrangers, de procéder à des investissements ou d'employer autrement le cash pour les buts généraux de l'entreprise. Selon l'option choisie, Transocean rachètera moins d'actions que le nombre d'actions autorisé à être racheté dans le cadre du Programme de Rachat d'Actions.

Cette annonce ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a respectivement 1156 du Code des obligations suisse.

Forward-Looking Statements

The statements described in this notice that are not historical facts are forward-looking statements within the meaning of Section 27A of the United States Securities Act of 1933 and Section 21E of the United States Securities Exchange Act of 1934. Forward-looking statements which could be made include but are not limited to: statements regarding the share repurchase program, including timing, duration, form of transaction, related tax consequences, source of funding, uses of cash, termination of the program and cancellation of the repurchased shares, and debt reduction, and other factors, including those discussed in the company's most recent Form 10-K for the year ended December 31, 2012 and in the company's other filings with the SEC, which are available free of charge on the SEC's website at www.sec.gov. Should one or more of these risks or uncertainties materialize (or the other consequences of such a development worsen), or should underlying assumptions prove incorrect, actual results may vary materially from those indicated or expressed or implied by such forward-looking statements. All subsequent written and oral forward-looking statements attributable to the company or to persons acting on our behalf are expressly qualified in their entirety by reference to these risks and uncertainties. There can be no assurance as to the number of shares, if any, that will be repurchased under the program. You should not place undue reliance on forward-looking statements. Each forward-looking statement speaks only as of the date of the particular statement, and we undertake no obligation to publicly update or revise any forward-looking statements. All non-GAAP financial measure reconciliations to the most comparative GAAP measure are displayed in quantitative schedules on the company's web site at www.deepwater.com.